

(projet de loi C-69, motion de l'honorable sénateur Graham, appuyée par l'honorable sénateur Hébert), présenté au Sénat le mardi 11 juillet 1995.

L'honorable Gerald-A. Beaudoin: Honorables sénateurs, je propose l'adoption de ce rapport.

Son Honneur le Président: Il est proposé par l'honorable sénateur Beaudoin, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que ce rapport soit adopté maintenant. Vous plaît-il, honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Son Honneur le Président: Adopté.

Le sénateur Beaudoin: Honorables sénateurs, lundi le 10 juillet 1995, le comité...

Son Honneur le Président: Vous faites un discours sur ce projet de loi.

Le sénateur Beaudoin: Il est trop tard?

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, si le sénateur Beaudoin avait un discours à faire, bien sûr, le rapport n'aurait pas déjà été adopté. D'une façon normale, le rapport a été adopté mais si la procédure est interrompue. Vous avez un discours à faire sur cette proposition.

[Traduction]

L'honorable B. Alasdair Graham (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, le sénateur Beaudoin a fait savoir clairement, quand il s'est levé, qu'il voulait avoir la parole; peut-être que la présidence ne l'a pas vu.

Le sénateur Berntson: Il a changé d'idée. C'est trop tard.

Le sénateur Oliver: Il n'a pas besoin de parler maintenant.

Le sénateur Beaudoin: Je vais respecter le Règlement. Que dit le Règlement?

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, la procédure normale c'est que, lorsque je présente une motion au Sénat, si personne ne demande la parole, je dis: «Motion adoptée.» Mais si un sénateur demande la parole à ce moment-là, il peut intervenir.

Le sénateur Beaudoin: Je respecte toujours le Règlement.

Son Honneur le Président: Le discours peut être donné. C'est la pratique normale.

L'honorable Lowell Murray: Honorables sénateurs, je ne connais pas les intentions de nos vis-à-vis. Cependant, je suis assis assez près du fauteuil de la présidence, et je ne pense pas que quiconque ait pu mal comprendre ce qui se passait. Le rapport du comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a été appelé. Le sénateur Beaudoin, qui est président du comité, s'est levé et a dit: «Je propose que le rapport

soit adopté.» Son Honneur le Président a présenté la motion très clairement et a demandé s'il plaisait au Sénat de l'adopter. Nous avons répondu oui et il a dit: «Adopté. Carried.»

Nos amis d'en face ont-ils manqué tout cela?

Le sénateur Graham: Non. Honorables sénateurs, il est clair que nous n'avons rien manqué, parce que madame le sénateur Carstairs voudrait bien parler en tant que sénateur ayant parrainé le projet de loi C-69, mais, par courtoisie sans doute, parce que le président du comité avait demandé la parole, elle a voulu l'écouter. C'était clairement son intention. Je l'ai observé très attentivement et il s'est levé pour faire son intervention; par courtoisie, madame le sénateur Carstairs a attendu; sinon, elle aurait demandé la parole.

Il est clair que nous avons attendu que le président du comité fasse connaître ses intentions, c'est-à-dire parler de sa motion relative à l'adoption du rapport.

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, je le répète. D'autres sénateurs ont peut-être un point de vue différent, mais je suis d'avis qu'il est trop tard. Le sénateur Beaudoin a proposé que le rapport soit adopté. Le Président a présenté la motion et a demandé: «Plaît-il au Sénat d'adopter la motion?» Nous avons répondu oui, et nous étions sur le point de passer à l'article suivant.

Il n'y avait pas de bruit dans la pièce à ce moment-là. Rien ne laisse croire que des sénateurs ont pu ne pas entendre la motion présentée. C'est trop tard.

Le sénateur Hébert: Nous l'avons vu.

Une voix: Il a dit qu'il respecterait le Règlement.

Le sénateur Murray: Je regrette, honorables sénateurs. Les sénateurs ont vu ce qui s'est passé, et cela ne s'est pas produit trop rapidement. Le sénateur a proposé que le rapport du comité soit adopté.

Le sénateur Hébert: Il a commencé son discours.

Le sénateur Murray: Le Président a mis la motion aux voix. Cela n'a pas été fait à la hâte. Je crois qu'il est trop tard. Le rapport a été adopté.

Le sénateur Graham: Honorables sénateurs, il y a plusieurs façons de plumer un canard. De toute évidence, on a recours à des ruses de parlementaires.

Le sénateur Oliver: Le Président a mis la motion aux voix.

Le sénateur Graham: J'aimerais demander si, puisqu'il est la personne qui préside le comité des affaires juridiques et constitutionnelles avec grande distinction, le sénateur Beaudoin avait l'intention d'intervenir dans le débat sur la motion.

Le sénateur Oliver: Il n'a pas à répondre à la question. Il n'est pas sur la sellette.

Le sénateur Hébert: Il ne répondra pas.